

Diplôme :
BTSA Gestion forestière

Champs de compétences

- 1) **Conception ou contribution à la conception de la planification et à l'élaboration des documents d'une gestion forestière durable et intégrée**

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Evaluer les éléments de contexte territorial, socio-économique, environnemental et professionnel et réaliser des enquêtes, des études des diagnostics et des expertises en fonction des situations
- Elaborer ou coproduire des documents de gestion (plan simple de gestion, aménagement,...) ou d'orientations territoriales
- Evaluer des projets ou des activités de gestion forestière

Finalité :

Etudier ou participer à l'étude de la faisabilité de projets ou à la définition d'actions territorialisées et participer à des évaluations d'actions de régulation sur des territoires dans le but de contribuer à un développement forestier régulé et intégré aux évolutions économiques, sociales et environnementales des territoires ; avec des objectifs d'anticipation et de maîtrise des risques, de protection et de promotion de la ressource forestière, de recherche de valeur ajoutée et de développement durable.

Responsabilité / autonomie :

Sous la responsabilité d'un cadre, généralement d'un ingénieur ou équivalent, les techniciens et techniciennes en gestion forestière contribuent au développement forestier et peuvent être responsables d'actions spécifiques venant en appui à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de projets forestiers intégrés dans des dynamiques territoriales de développement.

Leur responsabilité est relative aux dossiers qu'ils ont en charge de gérer et se limitent aux plans d'actions mis en œuvre sur des territoires dont ils peuvent être responsables.

Environnement de travail :

Leur environnement de travail se situe dans trois types de situations : le service administratif de l'organisme employeur, le terrain des stations forestières, les points de rencontre chez des partenaires ou commanditaires, dans les collectivités territoriales ou les administrations et structures publiques chargées de la gestion forestière et du développement territorial.

Indicateurs de réussite :

- les actions confiées atteignent leurs objectifs ou contribuent à faciliter la mise en œuvre de différents volets de politiques publiques et professionnelles de développement ;
- les projets ou les plans de gestion sont validés et mis en œuvre ;
- les documents et supports élaborés sont conformes aux exigences fixées par la hiérarchie et traduisent les réalités concrètes des situations techniques et de développement étudiées ;
- la contribution ou la réalisation des diagnostics, des études, des enquêtes et des expertises apporte des éclairages ou des réponses techniques, technico-économiques et sociales aux questions posées en donnant des éléments adaptés d'aide à la décision ou d'appui à la régulation de processus.

Savoir-faire de base

- réaliser des diagnostics, des enquêtes, des études, des expertises,..., techniques, technico-économiques et professionnelles, environnementales et d'impact d'activités ou s'insérer dans une équipe de travail chargée de réaliser des travaux de ce type ;
- évaluer des situations stationnelles ;
- repérer les principaux éléments d'un contexte territorial et ses enjeux de développement ;
- identifier les rôles des principaux acteurs concernés par des projets ou des actions de développement et apprécier leurs positionnements, leurs relations dans une approche systémique (approche globale par exemple) ;
- dialoguer avec les acteurs de l'aval de la filière forêt-bois (exploitants - scieurs, bois – énergie, construction et réhabilitation,...) transformateurs et utilisateurs du matériau bois ;
- repérer les enjeux de développement d'espaces forestiers sur des territoires et les situer sur le plan du développement économique, social et environnemental de territoires ;
- situer, définir, ou prendre la mesure des différentes fonctions de la forêt (économique, sociale, environnementale) dans des projets locaux de développement au regard d'objectifs de développement durable ;
- prendre connaissance de données économiques et sociales ou de contenus d'études technico-économiques et de marchés ;
- prendre connaissance d'études d'impact pour en repérer les points clés ;
- analyser les composants techniques, agronomiques ou pédoclimatiques des espaces de production ;
- produire et analyser des données statistiques et technico-économiques ;
- proposer des actions techniques ou des projets de modernisation et d'amélioration pour aider à planifier des activités, prendre les décisions et fixer des objectifs en rapport avec des résultats de production attendus et dans un souci de multifonctionnalité ;
- élaborer des documents de gestion ;
- maîtriser des outils de base pour évaluer ou participer à l'évaluation de projets et d'actions ;
- proposer des actions de régulation ou des activités en cohérence avec les enjeux et objectifs de développement territorial ;
- animer des réunions ;
- produire des documents écrits (rapports, comptes rendus, notes,...).

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

- connaissances territoriales et du rôle des institutions et des acteurs présents sur les territoires ;
- connaître des outils et méthodes de base de diagnostic de territoire et moyens d'accompagner la production ou la valorisation de consultations publiques et professionnelles en relation avec les espaces territoriaux de développement ;
- cartographie et géomatique ;
- notions de sociologie rurale ;
- économie forestière ;
- principes de base conduite ou pilotage d'entreprises forestières (exploitation, ETF, ETARF, scieries, stations de séchage, stations de stockage,...), et projet d'entreprise ou de service ;
- notions de filières professionnelles ;
- connaissances de base sur les différentes utilisations du bois comme matériau et ressource énergétique et environnementale ;
- développement forestier, anticipation, maîtrise et gestion des risques ;
- intervention en situations dégradées ;
- peuplements et potentiels de production des essences selon les sites d'implantation et le potentiel des marchés ;
- connaissances forestières et environnementales ;
- sylviculture, gestion et aménagement forestier ;
- station forestière ;
- infrastructures forestières, équipements forestiers et dessertes dans le cadre des aménagements ;
- techniques d'analyse de l'activité de structures de transformation et de valorisation des bois ;
- analyse paysagère des espaces ;
- outils de gestion forestière ;
- techniques de recueil et de traitement de données quantitatives et qualitatives ;
- communication écrite et orale adaptée aux activités, aux objectifs et aux publics ciblés ;
- animation territoriale et professionnelle ;
- notion de médiation ;
- réglementation forestière et environnementale (eau, zones de protection, zones classées,...).

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- animation territoriale et professionnelle ;
- orientation de la gestion d'espaces forestiers ;
- contribution à la conduite de projets ;
- réalisation de contrôles ou d'évaluations avec des objectifs de régulation des activités de développement ou de modernisation de processus de production.

Comportements professionnels

- Grande capacité d'implication personnelle et professionnelle en autonomie dans le respect des consignes données par la hiérarchie ou par des organismes et structures chargés de l'encadrement forestier ;
- Importantes capacités à gérer des relations sociales sur des territoires ;
- Faire preuve de capacité d'écoute et d'adaptation dans des situations complexes (situations professionnelles à caractère technique et de gestion de relations sociales).